

Extrait du Education artistique et culturelle / Histoire Géographie EMC en Haute-Savoie (74)

<http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?article482>

# **Le guide pour la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et ■ culturelle**

- Éducation artistique et culturelle - Textes de référence -  
Date de mise en ligne : jeudi 7 avril 2016

---

**Copyright © Education artistique et culturelle / Histoire Géographie EMC en**

**Haute-Savoie (74) - Tous droits réservés**

---

Pour accompagner la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, le ministère de l'éducation nationale a édité en 2013 un guide qui présente les principes et l'organisation du parcours pour un élève.

Ce guide rappelle les principes de conception, de mise en oeuvre autour de la démarche de projet notamment, ainsi que le suivi du parcours à l'école, au collège et au lycée dans le cadre de la circulaire de 2013.

Folios : le suivi du parcours de chaque élève

Pour que le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève prenne corps et soit lisible pour tous (l'élève en premier lieu, sa famille, les personnels de l'éducation nationale, les partenaires), un outil de suivi régulièrement renseigné garde trace des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des références acquises. Cet outil n'est pas un outil d'évaluation des acquis des élèves, mais de valorisation du parcours accompli.

Principalement renseigné par l'élève lui-même, FOLIOS lui permet de prendre conscience de son propre parcours afin qu'il participe activement à sa construction. Il peut contribuer aussi au dialogue et au lien entre l'école et la famille.

Au sein de FOLIOS, l'élève rassemble les éléments de son parcours d'éducation artistique et culturelle qu'il souhaite mettre en valeur. Il a également la possibilité d'y intégrer ce qui est réalisé en dehors de l'école, valorisant ainsi ses compétences extrascolaires.

Expérimenté depuis deux ans, FOLIOS concernera l'ensemble des académies à la fin de l'année (civile) 2015 et sera généralisé à l'ensemble des collèges à la rentrée 2016.

[Guide pour la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle](#)

[JPEG - ]